

En navigant sur ce site, des traceurs de mesure d'audience ont été générés, vous pouvez les supprimer et les interdire à l'avenir en bloquant sur votre navigateur les cookies de domaine d'origine xiti.com. X

> Pour paramétrer les traceurs

Vous êtes

Élève / Étudiant

Personnel

Parents

Partenaire

Espace presse

Accueil > Le plan vigipirate « alerte attentat » est activé

Le plan vigipirate « alerte attentat » est activé

Dans les académies de Créteil, de Paris, de Versailles et d'Amiens, le plan Vigipirate est maintenu au niveau « alerte attentat ».



La mesure de suspension générale relative aux activités exceptionnelles, déplacements, excursions, sorties culturelles, organisées en Île-de-France et en Picardie est assouplie. Il appartient d'autoriser les activités avec discernement et en fonction des consignes et précautions habituelles en matière de déplacement. L'utilisation collective des transports en commun est cependant fortement déconseillée.

Toutes les activités qui participent de la vie normale et habituelle des écoles et des établissements sont autorisées, comme se rendre à la cantine ou sur des installations sportives habituellement utilisées.

Les voyages peuvent être maintenus dans la mesure où ils sont effectués en car et où une autorisation parentale écrite a été fournie. Pour les déplacements à l'étranger, se rendre sur le [site du ministère des Affaires étrangères](#).

Il est par ailleurs demandé de veiller à la stricte application du contrôle d'accès et du contrôle visuel des sacs dans les écoles et établissements scolaires, publics et privés, ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. La présence d'adultes aux entrées et sorties doit être mise en place. Une attention particulière est demandée afin d'éviter tout attroupement aux abords de ces établissements.

Enfin, il est recommandé aux responsables des établissements de signaler à la préfecture les manifestations ou les déplacements importants. S'agissant des établissements d'enseignement supérieur, il est demandé de porter une attention particulière à l'organisation de manifestations ouvertes au public en liaison avec les préfets.

Le logo Vigipirate « alerte attentat » doit être apposé aux endroits où les mesures de sécurité associées au plan Vigipirate sont adoptées (entrées des établissements, lieux de passage, espaces de contrôle des personnes).

Recherche : OK

Le CEL
Cartable en ligne Texte +/- Partager Imprimer Contraste

Outils

- > L'actualité sur le site du Gouvernement
- > Lettre à la suite de l'attentat contre l'hebdomadaire *Charlie hebdo*
- > Consignes de sécurité applicables dans les établissements
- > Vigipirate: alerte attentat en Île-de-France et en Picardie

académie Créteil

www.ac-creteil.fr

- Académie
- Réussite
- Équité
- Solidarité
- Enseignements et formations
- Orientation et lutte contre le décrochage scolaire
- Ressources humaines
- Handicap et besoins particuliers
- FSE, Europe et international

Retrouvez l'actualité

Directions des services départementaux de l'éducation nationale

- > Seine-et-Marne (77)
- > Seine-Saint-Denis (93)
- > Val-de-Marne (94)

Outils 2.0

-
-
-

- > Dailymotion
- > Cartable en ligne

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE